

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2012**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 18 Avril 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 25 Avril 2012 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

**Présents** : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Patrick DAVID, Christian MARCILLE, Michel CHAMBRIN, André VILLARD, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Bernard GUERTON,

Mmes Christiane BERTHEAU, Isabelle MARQUES, Priscilla MALLET

**Absents excusés** : Mr Christophe MENAGER (pouvoir à Mme BERTHEAU), Pierre COISNON, Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin), Mmes Chantal IMBAULT, Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce),

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 12

Monsieur André VILLARD a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu de la séance du 26 mars 2012, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte rendu.

Le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour. Les membres du conseil, à l'unanimité donnent leur accord pour ajouter cette délibération et examinent les points suivants :

**I - DELIBERATIONS :**

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1) De désigner pour représenter les communes associées au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, comme suit :

- Monsieur HERVIEUX Emmanuel, titulaire

- Monsieur PICHON Thierry, suppléant

2) D'autoriser le Maire à ester en justice dans le cadre de la procédure engagée par les époux BUISSON à l'encontre de la requête en plein contentieux concernant leur clôture lors de la construction de la salle d'activités des associations d'Outarville et de mandater la SCP CASADEI, cabinet d'avocats à Orléans pour assister et représenter les communes associées d'Outarville dans les instances relatives à cette affaire.

3. D'attribuer le marché de travaux de réhabilitation du château d'eau de Saint-Péravy à l'entreprise SOTRAIB EAU d'Olivet pour la somme de 61 782,83 € HT et d'autoriser le Maire à signer les pièces relatives à ce marché et à solliciter, auprès de l'Agence de l'Eau, l'autorisation de commencer les travaux de façon anticipée, si nécessaire.

4. D'autoriser le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret pour une prestation de service d'un Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe pour assurer le secrétariat de la Mairie d'Outarville du 1<sup>er</sup> mai 2012 au 30 avril 2014 à raison de 50 % du temps de travail.

5. De valider le dossier de consultation des entreprises pour le lot n° 2 « Charpente bois - ossature bois » pour la construction de la salle d'activités des associations d'Outarville, d'autoriser le Maire à lancer la consultation des entreprises le 04 mai 2012, de demander au maître d'œuvre de poursuivre sa mission et d'autoriser le Maire à signer les pièces se rapportant à ce dossier

6. De proroger les cahiers des charges des contrats d'assurance pour l'année 2012 et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

7. De fixer un tarif de 0.50 € par page pour l'envoi d'un fax à compter du 1<sup>er</sup> mai 2012.

## **II - DEVIS**

Les membres du Conseil Municipal, ont adopté les devis suivants :

### **1. LOISIRS SERVICES :**

Tronçonneuse thermique STIHL pour un montant de 659.00 € TTC

### **2. DELIXIR :**

Anti virus KASPERKSY sur 10 postes pour deux ans de service avec installation et paramétrage pour un montant de 858.00 € HT.

### **3. Entreprise LERAY**

Location d'un photocopieur pour le groupe scolaire : prise en charge de l'installation, du loyer et de la maintenance sur l'offre de base. Les consommables et le dépassement seront à la charge des

écoles primaire et maternelle.

### **III - DOSSIERS EN COURS**

#### **1. Travaux d'entretien sur la voirie communale**

Le dossier de consultation n'est pas approuvé. Il sera demandé à Monsieur GIRARD de la Direction Départementale des Territoires de passer dans les communes associées d'Outarville afin de faire un nouvel état des lieux.

#### **2. Surveillance des stations d'épuration**

Monsieur Thierry PICHON fait le compte rendu sur le rapport établi par la Direction Départementale des Territoires. Dans l'ensemble les mesures effectuées sont correctes, il convient cependant de mettre en place une auto surveillance sur les mesures de pollution.

#### **3. Contrôle des jeux scolaires**

La visite de contrôle de sécurité des jeux scolaires est positive. L'entreprise SOCOTEC a validé l'installation.

### **IV - AFFAIRES DIVERSES**

1. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, refusent la demande de participation au service Téléassistance d'un habitant d'Outarville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.